

Gouvernance des Produits MiFID II / Marché Cible : contreparties éligibles et clients professionnels uniquement - Uniquement pour les besoins du processus d'approbation du produit du producteur, l'évaluation du marché cible des Titres, en prenant en compte les cinq catégories mentionnées au point 19 des orientations publiées par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers le 3 août 2023, a mené à la conclusion que : (i) le marché cible des Titres comprend les contreparties éligibles et clients professionnels uniquement, tels que définis par la Directive 2014/65/UE (telle que modifiée, **MiFID II**) ; et (ii) tous les canaux de distribution des Titres à des contreparties éligibles ou à des clients professionnels sont appropriés. Toute personne qui par la suite, offre, vend ou recommande les Titres (un **distributeur**) devrait prendre en compte l'évaluation du marché cible réalisée par le producteur. Cependant un distributeur soumis à MiFID II est tenu de réaliser sa propre évaluation du marché cible des Titres (en retenant ou en affinant l'évaluation du marché cible faite par le producteur) et de déterminer les canaux de distributions appropriés.

Conditions Financières en date du 3 juillet 2024



DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Identifiant d'entité juridique (IEJ) : 969500D4ZCQ66JO1LI43

Programme d'émission de titres de créance

(Euro Medium Term Note Programme)

de **500.000.000** d'euros

SOUCHE No : 2024-3

TRANCHE No : 1

Emprunt obligataire d'un montant de 10.000.000 euros portant intérêt au taux de 3,634 % l'an et venant à échéance le 5 juillet 2033

Prix d'Emission : 100 %

Aurel BGC

Accusé de réception en préfecture
063-226300010-20240703-24_19795-CC
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

PART 1

CONDITIONS CONTRACTUELLES

Le présent document constitue les Conditions Financières relatives à l'émission des titres décrits ci-dessous (les **Titres**) et contient les termes définitifs des Titres. Les présentes Conditions Financières complètent le document d'information du 11 octobre 2023 relatif au Programme d'émission de titres de créance de l'Émetteur de 500.000.000 d'euros, qui constitue un document d'information (le **Document d'Information**) et doivent être lues conjointement avec celui-ci. Les termes utilisés ci-dessous ont la signification qui leur est donnée dans le Document d'Information. Les Titres seront émis selon les modalités des présentes Conditions Financières associées au Document d'Information. L'Émetteur accepte la responsabilité de l'information contenue dans les présentes Conditions Financières qui, associées au Document d'Information, contiennent toutes les informations importantes dans le cadre de l'émission des Titres. L'information complète sur l'Émetteur et l'offre des Titres est uniquement disponible sur la base du Document d'Information. Les présentes Conditions Financières et le Document d'Information sont disponibles sur le site internet de l'Émetteur (<http://www.puy-de-dome.fr/conseil-departemental-du-puy-de-dome-63/finances.html>), et aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Émetteur.

1. Émetteur : Département du Puy-de-Dôme
2. (a) Souche : 2024-3
(b) Tranche : 1
(c) Date à laquelle les Titres deviennent assimilables : Non Applicable
3. Devise Prévüe : Euros (€)
4. Montant Nominal Total : 10.000.000 €
(a) Souche : 10.000.000 €
(b) Tranche : 10.000.000 €
5. Prix d'émission : 100 % du Montant Nominal Total
6. Valeur(s) Nominale(s) Indiquée(s) : 100.000 €
7. (a) Date d'Emission : 5 juillet 2024
(b) Date de Début de Période d'Intérêts : Date d'Emission
8. Date d'Echéance : 5 juillet 2033
9. Base d'Intérêt : Taux Fixe de 3,634 %
10. Base de Remboursement/Paiement : Sous réserve de tout rachat et annulation ou remboursement anticipé, les Titres seront remboursés à la Date d'Echéance à 100 % de leur montant nominal.

Accusé de réception en préfecture
063-226300010-20240703-24_19795-CC
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

CUAF

11. Changement de Base d'Intérêt : Non Applicable
12. Options de Remboursement au gré de l'Émetteur/des Titulaires : Non Applicable
13. (a) Rang de créance des Titres : Senior
- (b) Date d'autorisation de l'émission des Titres : Délibération n°0.2 du Conseil départemental du 23 juillet 2021
14. Méthode de distribution : Non-syndiquée

STIPULATIONS RELATIVES AUX INTERETS (LE CAS ECHEANT) A PAYER

15. Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe : Applicable
- (a) Taux d'Intérêt : 3,634 % par an payable annuellement à échéance
- (b) Date(s) de Paiement du Coupon : 5 juillet de chaque année non ajusté
- (c) Montant de Coupon Fixe : 3.634 € pour 100.000 € de Valeur Nominale Indiquée
- (d) Montant de Coupon Brisé : Non Applicable
- (e) Méthode de Décompte des Jours (Modalité 4.1) : Exact/Exact-ICMA
- (f) (Date(s) de Détermination (Modalité 4.1) : 5 juillet pour chaque année
16. Stipulations relatives aux Titres à Taux Variable : Non Applicable
17. Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe/Taux Variable : Non Applicable
18. Stipulations relatives aux Titres à Coupon Zéro : Non Applicable

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

19. Option de Remboursement au gré de l'Émetteur Non Applicable
20. Option de Remboursement au gré des Titulaires : Non Applicable
21. Montant de Remboursement Final pour chaque Titre : 100.000 € par Titre de Valeur Nominale Indiquée de 100.000 €
22. Montant de Versement Echelonné : Non Applicable
23. Montant de Remboursement Anticipé
- (a) Montant(s) de Remboursement Anticipé pour chaque Titre payé(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (Modalité 5.6), pour illégalité (Modalité 5.8) ou en cas d'Exigibilité Anticipée (Modalité 8) : Conformément aux Modalités

Accusé de réception en préfecture
063-226300010-20240703-24_19795-CC
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

EUP

- (b) Remboursement pour des raisons fiscales à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon (Modalité 5.6) : Oui

STIPULATIONS GENERALES APPLICABLES AUX TITRES

24. Forme des Titres : Titres Dématérialisés
- (a) Forme des Titres Dématérialisés : Dématérialisés au porteur
- (b) Établissement Mandataire : Non Applicable
- (c) Certificat Global Temporaire : Non Applicable
25. Place(s) Financière(s) (Modalité 6.7) : Non Applicable
26. Talons pour Coupons futurs à attacher à des Titres Physiques : Non Applicable
27. Dispositions relatives aux redénominations, aux changements de valeur nominale et de convention : Non Applicable
28. Stipulations relatives à la consolidation : Non Applicable
29. Masse (Modalité 10) : Le nom et les coordonnées du Représentant suppléant de la Masse sont : Aurel BGC, 15-17 rue Vivienne, 75002 Paris
- Le Représentant de la Masse ne percevra pas de rémunération au titre de ses fonctions.
30. **Autres informations :** Non Applicable

OBJET DES CONDITIONS FINANCIÈRES

Les présentes Conditions Financières comprennent les conditions financières pour l'émission décrites dans le cadre du programme d'émission de titres de créance (*Euro Medium Term Note Programme*) de 500.000.000 d'euros du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

RESPONSABILITÉ

L'Émetteur accepte la responsabilité des informations contenues dans les présentes Conditions Financières.

Signé pour le compte de l'Émetteur :



Par : Cynil Valero, Directeur Finances, Évaluation, Gestion, et Adjoint au Directeur Général Adjoint
Dûment autorisé

PART 2

AUTRES INFORMATIONS

1. FACTEURS DE RISQUE

Non Applicable

2. ADMISSION AUX NÉGOCIATIONS

(a) Admission aux négociations : Non Applicable

(b) Estimation des dépenses totales liées à l'admission aux négociations : Non Applicable

3. NOTATIONS ET CONVERSION EN EUROS

Notations : Le Programme a fait l'objet d'une notation AA- par Fitch Ratings Ireland Limited (**Fitch**).

Fitch est établie dans l'Union Européenne et est enregistrée conformément au Règlement (CE) n°1060/2009 sur les agences de notation de crédit tel que modifié (le **Règlement ANC**). Fitch figure sur la liste des agences de notation de crédit publiée par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers sur son site internet (<https://www.esma.europa.eu/credit-rating-agencies/cra-authorisation>) conformément au Règlement ANC.

Les Titres à émettre ne font l'objet d'aucune notation.

Conversion en euros: Non Applicable

4. INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

Sauf pour les commissions relatives à l'émission des Titres versées à l'Agent Placeur, à la connaissance de l'Émetteur, aucune autre personne impliquée dans l'émission n'y a d'intérêt significatif. L'Agent Placeur et ses affiliés ont effectué, et pourraient être amenés à effectuer, des opérations liées à leurs activités de banque d'investissement et/ou de banque commerciale avec l'Émetteur, et pourraient lui fournir d'autres services dans le cadre normal de leurs activités.

5. RAISONS DE L'OFFRE ET UTILISATION DU PRODUIT

Raisons de l'offre : Financement des investissements de l'Émetteur

Accusé de réception en préfecture
063-226300010-20240703-24_19795-CC
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

cut

6. TITRES A TAUX FIXE UNIQUEMENT - RENDEMENT

Rendement : 3,634 % par an
Le rendement est calculé à la Date d'Emission sur la base du Prix d'Emission. Ce n'est pas une indication des rendements futurs.

7. DISTRIBUTION

Si elle est syndiquée, noms des
Membres du Syndicat de Non Applicable
Placement :

Si elle est non-syndiquée, nom de
l'Agent Placeur : Aurel BGC

Restrictions de vente - États-Unis
d'Amérique : Réglementation S Compliance Category 1 ; Les Règles
TEFRA ne sont pas applicables aux Titres Dématérialisés

8. INFORMATIONS OPÉRATIONNELLES

- (a) Code ISIN : FR001400R4Q2
- (b) Code commun : 285213525
- (c) Dépositaire(s) :
- (i) Euroclear France en qualité de
Dépositaire Central : Oui
 - (ii) Dépositaire Commun pour
Euroclear et Clearstream : Non
- (d) Tout système de compensation autre que
Euroclear France, Euroclear et
Clearstream et le(s) numéro(s)
d'identification correspondant(s) : Non Applicable
- (e) Livraison : Livraison franco
- (f) Noms et adresses des Agents Payeurs
initiaux désignés pour les Titres : Uptevia
89-91 rue Gabriel Péri
92120 Montrouge
Cedex 9
France
- (g) Noms et adresses des Agents Payeurs
additionnels désignés pour les Titres : Non Applicable